

## NOTRE GARANTIE STAY TRUE™

En plus de notre garantie, toutes les scies SKILSAW sont accompagnées de notre garantie de remboursement STAY TRUE™. Déballez une nouvelle scie SKILSAW et utilisez-la pendant 180 jours. Si vous n'êtes pas totalement satisfait(e), retournez la scie à l'endroit où vous l'avez achetée pour obtenir un remboursement complet. On ne vous posera aucune question.

### PRINCIPAUX POINTS À RETENIR

- Garantie limitée d'un an pour les pièces et la main-d'œuvre
- Faites-la réparer ou remplacez-la dans n'importe quel **centre de service après-vente agréé SKILSAW®**.
- Téléphonez au 1-877-SKIL-999 pour obtenir de l'assistance entre 7 h et 19 h Heure normale du Centre

#### **Garantie limitée d'outils électriques professionnels portatifs et professionnels de table Skilsaw® conçus avec un numéro de modèle commençant par SPT**

SKILSAW (« Vendeur ») garantit à l'acheteur original seulement que tous les outils électriques professionnels portatifs et de table SKILSAW conçus avec un numéro de modèle commençant par SPT ne comporteront aucun défaut de matériau ou vice de fabrication pendant une période d'un an à compter de la date de leur achat.

#### **Obligation exclusive du Vendeur et votre remède exclusif**

En vertu de la présente Garantie limitée et, dans la mesure autorisée par la loi, de toute garantie ou condition s'appliquant de plein droit, la seule obligation sera la réparation ou le remplacement sans frais des pièces affectées d'un défaut de matériau ou d'un vice de fabrication, à condition qu'elles n'aient pas été utilisées de façon inappropriée ou abusivement, et qu'elles n'aient pas été réparées par des personnes autres que le Vendeur ou un Centre de service après-vente agréé. Pour vous prévaloir de la présente Garantie limitée, vous devez retourner le produit complet, en port payé, à un centre de service usine SKILSAW® ou à un centre de service après-vente agréé. Pour trouver les centres de service après-vente agréés de SKILSAW® pour des outils électriques, veuillez vous rendre sur le site [www.skilsaw.com](http://www.skilsaw.com) ou téléphoner au 1-877-SKIL-999 (1-877-754-5999)

En plus de la garantie limitée susmentionnée, les outils électriques professionnels portatifs et de table SKILSAW® conçus avec un numéro de

modèle commençant par SPT sont couverts par notre garantie de 180 jours STAY TRUE™. L'acheteur original peut retourner à l'endroit où il l'a acheté tout outil électrique professionnel portatif ou de table SKILSAW® admissible pour quelque raison que ce soit dans les 180 jours suivant la date de son achat pour obtenir un remboursement intégral. L'acheteur original doit conserver son reçu comme preuve d'achat. Les outils réusinés NE SONT PAS admissibles pour notre GARANTIE STAY TRUE™.